

-DL./AD./13/07/1982/-

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION GENERALE DES SPORTS

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES

REPUBLIQUE POPULAIRE CONGOLAISE
Travail--Démocratie--Paix

DECRET N° 82/1049 du 20/11/82
NJS/DGS/D.A.F.4 4p1

portant promotion au titre de l'année 1982 des
fonctionnaires des cadres de la catégorie A -
hiérarchie I des Services Sociaux Enseignement
(Jeunesse et Sports)

VISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la Constitution du 8 juillet 1979 ;
- Vu la loi n° 25/80 du 13 novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 juillet 1979 ;
- Vu la loi n° 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des fonctionnaires des cadres ;
- Vu l'arrêté n°2087/EP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres ;
- Vu le décret n°62/130/EP du 9 mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres ;
- Vu le décret n°62/197/EP du 5 juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des fonctionnaires des cadres ;
- Vu le décret n°65/170/EP-BL du 25 juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires des cadres ;
- Vu le décret n° 74/454 du 17 décembre 1974 modifiant le tableau hiérarchique des cadres A-B-C et D de l'Enseignement (Jeunesse et Sports) abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 1-2-3-5-10-13-14-15-18-19 et 20 du décret n° 63/79 du 26 mars 1963 portant statut commun des cadres de l'Enseignement (Jeunesse et Sports) ;
- Vu le décret n° 74/470 du 31 décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196 du 3 juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres ;
- Vu le décret n° 62/170 du 5 juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
- Vu le décret n°69/194 du 4 avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°80/644 du 26 décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- Vu le décret n°80/630 du 27 décembre 1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;
- Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 janvier 1981 au décret n°80/644 du 26 décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- Vu le décret n°81/017 du 26 janvier 1981 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 82/1048 du 20/11/82 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1982 des fonctionnaires des cadres de la catégorie A - hiérarchie I des Services Sociaux Enseignement (Jeunesse et Sports)

DECRET

..../....

Article 1er.-Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1982 les fonctionnaires des cadres de la catégorie A - hiérarchie des services sociaux Enseignement (Jeunesse et Sports) dont les noms suivent :

A/- PROFESSEURS-CERTIFIES E.P.S.

Au 2° échelon

MM.- ROUANDEA	Alphonse	pc du 01.10.1980 INS 27
- MOSSOUNGA	Justin	pc du 01.10.1980 -" -"
- MEANI	Jean-Claude	pc du 01.10.1980 -" -"
- KOUBOUKOUBOU	Abraham	pc du 25.09.1980 DRS.C.
- LOUDANI	Alphonse	pc du 25.09.1980 INS DEV.
Mme - MAHOUNGOU née TSATHY Françoise		pc du 25.09.1980 -" -"
MM - MBOLA-CYALY		pc du 15.11.1980 DRS ED.
- MANASSIYONGUI	Jean	pc du 17.10.1980 -" -"
- O B A.	Michel	pc du 13.09.1980 DRS

Au 3ème échelon

MM.- BENGUI	Victor	pc du 01.04.1980 B.VILLER
- ROUANDEA	Jacques	pc du 02.10.1980 ISEMS.
- NDEKE	Fidèle	pc du 04.04.1980 -" -"
- ONI. NGUE	Richard	pc du 09.01.1980 -" -"

Au 4ème échelon

MM.- LONGANGUI	Jean-Félix	pc du 01.02.1980 ISEMS
- MILINGOUAYILA	Honoré	pc du 01.08.1980 -" -"
- OTENDE	Charles	pc du 01.10.1980 C.H.I.J.S.

.....

Professeurs-Certifiés d'E.F.S. (suite)

au 5ème échelon

- DIAKOUNCILA	Edmond	pc du 23.09.1982	DGS -BVZ.
- MAYA-NITE	Léonard Mellon	pc du 23.09.1982	ISEPS.B.VILLE

au 7ème échelon

- BECALI	Jérôme Basile	pc du 30.09.1982	ISEPS.B.VILLE
- DZONG	Jean	pc du 01.06.1982	"- "-

B/- Inspecteurs d'E.F.S.

au 3ème échelon

- BOKOUAMELA-SABY BAKELA	Alexandrine	pc du 01.09.1982	DGS.B.VILLE
- AROUR	Grégoire	pc du 19.10.1982	"- "-
- BIEKALA	Gilbert	pc du 19.10.1982	"- "-
- EBOROUA	Daniel	pc du 23.09.1982	DEP.IDECL.
- ETSIHL	Maxime	pc du 30.09.1982	DGS. B.VILLE
- EBONGO	André	pc du 19.03.1982	DGS. B.VILLE
- MPASSI-MINGA	Clément	pc du 13.03.1982	DGS. B.VILLE
- TSONGABEKL	Jean Prosper	pc du 28.04.1982	DGS. B.VILLE
- ZOMBELI	Nicolas	pc du 23.10.1982	DGS LUKOULOU

au 4ème échelon

- ELENDE	Henri	pc du 13.11.1982	DGS. B.VILLE
- OKOLA	Marie Alphonse	pc du 27.11.1982	"- "-

au 5ème échelon

- BOBOLE	Calixte	pc du 21.09.1982	INS B.VILLE
- NGALOUA	Jean-Paul	pc du 21.09.1982	DEP.ORG.

au 7ème échelon

- FRONTOUATO	Paul	pc du 21.09.1982	ISEPS. B.VILLE
- NGANGA	Dominique	pc du 21.09.1982	DGS. POOL

au 10ème échelon

- OVANGA	Daniel	pc du 21.09.1982	DGS.B.VILLE
----------	--------	------------------	-------------

C/- Inspecteurs Principaux de la Jeunesse et des Sports.

au 5ème échelon

- GANDZILAMI Elie pc du 08.01.1982 DRS NIARI

au 7ème échelon

- BIYOUNDOUDI Gérard pc du 03.08.1982 MC.RS.B.VILLE

au 9ème échelon

- KIMEI Gabriel pc du 01.10.1982 DRS B.VILLE
- MOUITHYS-ICKALLO Jean Alexandre pc du 01.10.1982 FETRASSEIC BEV.

Article 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 20 NOVEMBRE 1982.

Par Le Premier ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

== G. O. B. A. POUNOU ==

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance

== Colonel Louis SYLVAIN - GOML ==

Le Ministre des Finances

== Itihi Ossetoumba-LEKOUNDOZCU ==

== Bernard COMBO MATSIOMI ==

APPLICTIONS :

- JORPC..... 2
- MJS..... 2
- DFP..... 104
- DE..... 4
- DCF..... 2
- INTERESSES..... 52
- DOSSIERS..... 52
- SGCM/BC..... 3
- DGS..... 2
- D.M.F/SPORTS..... 104/264